

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI, 19 JANVIER 2021 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX - 8 ET 10 DÉCEMBRE 2020
 - PV - CM - 8 décembre;
 - PV - CM - 10 décembre;
 - PV - CM - 10 décembre.
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
 - DM - 632 Notre-Dame - certificat du greffier.
6. DOSSIERS D'URBANISME
 - 6.1 Dérogation mineure
 - 6.1.1 DM - Me Sylvain Leduc, Notaire / Léveillé & Gascon, Arpenteurs-Géomètres – 40, boulevard Prud'homme - lot 2 387 282 - 2020-0661 (UDD-LD)
 - 6.2 Dérogation mineure et PIIA
 - 6.2.1 DM et PIIA - Groupe Immobilier RB / BG Architectes – 632, rue Notre-Dame - lot 2 385 906 - 2020 - 0542 - (UDD-LD)
 - 6.3 PIIA
 - 6.3.1 PIIA - Marché Okapi / Tremblay Ménard Lettrage & Enseigne – 20, rue Valmont - Lots 2 387 263, 2 387 265 à 2 387 269 - 2020-0726 (UDD-LD)
 - 6.3.2 PIIA - M. Samuel Lessard-Giguère / Yves Bilodeau Dessinateur – 98, rue Jeanne-Mance - Lot 2 097 773 - 2020-0723 (UDD-LD)
 - 6.3.3 PIIA - M. Jean-Francois Daigle / Yves Bilodeau Dessinateur – 263, boulevard de L'Assomption - Lot 6 323 055 - 2020-0722 (UDD-LD)
 - 6.3.4 PIIA - Rouge Steak House / Enseignes Valois – 364, rue Notre-Dame - Lots 2 939 183 et 2 143 480 - 2020-0724 (UDD-LD)
 - 6.3.5 PIIA - Gestion CPTR / Martin Félix Mikem Architecte – 561, rue Notre-Dame - Lot 2 144 059 - 2020-0725 (UDD-LD)
7. AFFAIRES COURANTES
 - 7.1 2021-GG-011 - Approbation - Renouvellement de contrat de service 2021 - PG Solutions - 2020-0634 (RI-SP)
 - 7.2 Nomination – maire suppléant – période du 23 janvier 2021 au 8 mai 2021
 - 7.3 Dépôt - rapport d'audit Commission municipale du Québec (SAJC 2020-727)
 - 7.4 2020-SP-082 - Acquisition de camions autopompes pour le Service de la prévention et lutte contre les incendies - 2020-0729 (TP-DG)
 - 7.5 Travaux de décontamination d'urgence à la rivière L'Assomption – Déversement de mazout au 195, rue Payette 2021-0003 (TP-AB)
 - 7.6 Approbation – Règlement 197 de la ville de L'Assomption intitulé : Règlement décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la ville de Repentigny
 - 7.7 2019-GG-102 - Révision - Contrat à commandes - Regroupements Micro-ordinateurs, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques (CSPQ) - 2020- 0595 (FIN-IB)
8. SÉCURITÉ URBAINE
9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN (RH)
 - 9.1 Mouvements de personnel-cadre - Du 16 décembre 2020 au 18 janvier 2021 – 2021-0010 - (RH-JFH)

10. RÉGLEMENTS

10.1 Premier projet

- 10.1.1 437-1 : Règlement amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 437
- 10.1.2 437-2 : Règlement amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 437
- 10.1.3 438-35 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
- 10.1.4 438-36 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438

10.2 Second projet

10.3 Présentation des projets de règlements et avis de motion

- 10.3.1 567 Règlement décrétant la réalisation de travaux de réfection des infrastructures de la rue Yvon ainsi qu'un emprunt total de 850 000 \$ à ces fins
- 10.3.2 437-1 : Règlement amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 437
- 10.3.3 437-2 : Règlement amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 437
- 10.3.4 438-35 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
- 10.3.5 438-36 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438

10.4 Adoption

- 10.4.1 562 : Règlement décrétant la préparation de plans et devis et d'études pour la réalisation de divers projets d'investissement ainsi qu'un emprunt total de 950 000 \$ à ces fins
- 10.4.2 563 : Règlement décrétant la réalisation de travaux de réaménagement du carrefour Valmont et la bretelle autoroute 40 ouest ainsi qu'un emprunt total de 710 000 \$ à ces fins
- 10.4.3 564 : Règlement décrétant la réalisation de travaux pour le remplacement de l'émissaire pluvial Prud'homme ainsi qu'un emprunt total de 2 550 000 \$ à ces fins
- 10.4.4 565 : Règlement décrétant la réalisation de travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sous l'autoroute 40 – axe Papineau ainsi qu'un emprunt total de 400 000 \$ à ces fins
- 10.4.5 566 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au réseau routier et un emprunt de 2 950 000 \$ à ces fins
- 10.4.6 551 : Règlement décrétant l'identification d'Agathe de St-Père et Jean-Baptiste Legardeur comme personnages historiques

11. INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 15^e jour du mois de janvier 2021.

M^e Louis-André Garceau, greffier